

Appel à communication et à participation

Conseils de quartiers,
habitants,
enseignants-chercheurs,
étudiants,
professionnels de
l'aménagement...

Vous Souhaitez
participer ou
communiquer dans les
Ateliers de Dialogue
Urbain ?

N'hésitez pas à nous
contacter, nous vous
attendons.

Pour plus d'information

Joseph SALAMON

Architecte urbaniste
Chef de projets
Grand Lyon
Tel. 04 78 63 45 74

E-mail :
jsalomon@grandlyon.org

Communauté Urbaine de Lyon
20 rue du Lac, 69003 Lyon



Sessions 2005 - 2006

A

D

U

L

Ateliers de
DIALOGUE
Urbain Lyon 9



Objectifs et thématiques

Une charte de la participation a été élaborée en 2003 à l'échelle de la communauté urbaine de Lyon : elle est le résultat d'une démarche approfondie avec le Conseil de Développement de l'agglomération lyonnaise installé en février 2001. Cette charte exprime un portage politique fort et un engagement d'écoute, de dialogue et de transparence de la part des élus du Grand Lyon.

Afin d'aller au delà des opérations de concertation menées sur de multiples aménagements (berges du Rhône, parc du Vallon, projet urbain de Gerland, projet carré de soie...), des ateliers de dialogue urbain ont été lancés en partenariat avec des mairies d'arrondissement de Lyon. (7^e et 9^e)

Ces ateliers ont pour objectifs essentiels de diffuser une culture urbaine, de favoriser le dialogue, de croiser les regards et de partager les expériences de chacun autour de différentes thématiques de l'aménagement urbain.

Méthode

Chaque Atelier de Dialogue Urbain est composé de deux temps forts :

- un temps d'information et d'analyse assuré par des intervenants extérieurs issus du monde de l'enseignement et de la recherche, du monde professionnel et associatif et des conseils de quartier
- un temps de débat et d'échange



ECOUTE

DEBAT

DIALOGUE



Objectifs et questions de débat

- 1- Comment concevez-vous la place de la nature et des espaces verts dans la ville?
- 2- Comment peut-on trouver un équilibre entre « quantité » et « qualité » en aménageant des espaces verts dans nos villes ?

Synthèse

Les espaces verts manquent souvent de qualité et de quantité dans les milieux urbains : un patrimoine vert qui nécessite davantage des moyens humains, financiers et de référence pour une gestion durable.

La ville de Lyon a intégré la gestion évolutive durable dans le cadre de la certification ISO 14001 en 2005 visant une gestion participative et respectueuse de l'environnement.

L'importance de relier les espaces verts entre eux contribue à la création d'un réseau d'espaces verts qui dépasse l'échelle de la ville et de l'agglomération touchant l'aire métropolitaine lyonnaise et interrogeant la place de l'agriculture. Face à ces enjeux, les paysagistes sont interpellés de plus en plus pour une meilleure conception du paysage vert.

Quand aux attentes des habitants, elles visent en premier lieu l'augmentation du nombre des squares de quartier et l'amélioration de la sécurité.

Cet atelier a permis aux participants de débattre sur l'importance des espaces verts en milieu urbain qui contribuent à l'épanouissement des habitants d'une part et à la valorisation de l'image d'une ville d'autre part.

Intervenants

Espaces verts et maîtrise d'ouvrage : M. EYNARD, responsable maintenance espaces verts, ville de Lyon

Espaces verts comme réseaux urbains : F. SCHERRER, professeur, directeur de l'institut d'urbanisme de Lyon

Paysagistes et Espaces verts : M. LAPALU, paysagiste, président de la Fédération Française du Paysage

Demande sociale de nature en ville : E. BOUTEFU, chercheur au CERTU

Conseils de quartier et usages des espaces verts : J.P. MAYET, président du conseil de quartier de Champvert/gorge de loup

Objectifs et questions de débat

- 1- Comment sont conçu, gérés et vécus aujourd'hui les déplacements urbains ?
- 2- Comment peut-on trouver un équilibre entre les différents types de déplacement sans que l'un supprime l'autre?

Synthèse

Le Plan de Déplacements Urbains (PDU) définit la politique de déplacements d'une agglomération pour les 10 prochaines années.

Le PDU de l'agglomération lyonnaise a été révisé et approuvé en juin 2005 : il vise à diversifier l'offre à tous les moyens de déplacement, faciliter l'accès à la ville, limiter les nuisances de la circulation et sensibiliser le public.

Le Syndicat Mixte des Transports pour le Rhône et l'Agglomération Lyonnaise (SYTRAL) s'occupe de l'organisation du réseau de transport de l'agglomération lyonnaise : la création de pôles multimodaux, de parcs relais ainsi que d'une tarification multimodale en font partie des principaux enjeux du développement du transport à l'échelle de l'agglomération.

Quand au tarif proposé, il est souvent mis en cause par les usagers par rapport au service offert et le coût de la voiture personnelle : or différents produits sont proposés et prennent en compte le profil social des usagers.

Cet atelier a mis en valeur les enjeux de la mobilité durable qui propose une alternative à la voiture privée, à savoir les modes de déplacement doux. (Transport public, vélos, rollers...)



Intervenants

Stratégie de déplacements urbains : E. CARRET, chargée de mission déplacement, Grand Lyon.

Le SYTRAL : compétences et politique de déplacement multimodal : G. GODARD, directeur général du SYTRAL

Usages et attentes des habitants en matière de déplacements urbains : M. PAVY, conseil de quartier de Vaise

Le coût des déplacements urbains : D. MIGNOT, chercheur, laboratoire d'économie du transport, ENTPE

Objectifs et questions de débat

- 1- Comment sont conçues, gérées et vécues aujourd'hui les stratégies de concertation sur les projets urbains ?
- 2- Comment définissez-vous les rôles des différents acteurs dans un processus de concertation, en particulier celui des habitants ?

Synthèse

Les stratégies de concertation sur les projets urbains ne cessent d'évoluer ces dernières années : l'objectif étant d'associer la population tout le long de l'élaboration des projets.

Le Grand Lyon a élaboré en 2003 une charte de la participation confirmant un portage politique fort au profit du dialogue et du débat : un débat qui vise une meilleure lisibilité de l'action publique, une meilleure efficacité du service public et une meilleure légitimité des projets et engagements des élus. Une politique qui vise à rendre la concertation un volet à part entier dans la conduite de projets.

La Fondation de France encourage la participation des habitants en subventionnant chaque année plusieurs projets participatifs : l'objectif étant d'aider les collectivités à gérer les conflits environnementaux. Quand aux habitants, ils souhaitent être associés tout le long de l'élaboration des projets avant qu'ils ne soient figés avec un bilan qualitatif sur leur participation et sur les engagements des élus.

Cet atelier a mis en valeur l'intérêt de construire le dialogue tout en prenant en compte les spécificités de chaque projet : un dialogue construit sur la confiance d'une part et sur des règles de jeux clairs d'autre part.

Participants

Les ADUL 9 de 40 participants environ sont présidés par M. Hubert JULIEN-LAFERRIERE , Maire du 9ème arrondissement de Lyon. M. Bernard BOCHARD, 1^{er} adjoint au maire du 9^e et M. Gérard CLAISSE, Vice-Président du Grand Lyon chargé de la participation citoyenne.

Ils regroupent des élus de l'arrondissement et du Grand Lyon, des membres des différents conseils de quartier, des habitants, des étudiants, des techniciens, des experts de l'aménagement et des enseignants-chercheurs.

Ces ateliers sont pilotés et animés par Joseph SALAMON, architecte urbaniste, chef de projets au Grand Lyon.

Programme des sessions 2007

Trois Ateliers de Dialogue Urbain sont programmés pour 2007 et porteront sur les thématiques suivantes : planification et enjeux des déplacements urbains, ville et patrimoine, renouvellement urbain et mixité sociale... Ces ateliers ont permis aux participants d'acquérir une culture urbaine commune et d'enrichir par suite la concertation sur les projets urbains.

Intervenants

Politique, moyens et gestion de la concertation au Grand Lyon:
G. CLAISSE, Vice-président chargé de la participation citoyenne

La concertation et les acteurs publics : L. BOSCH, chargée d'études, CERTU

Subvention de la concertation :
B. VIANNEY, bénévole à la Fondation de France

Pratiques et attentes des habitants en matière de concertation :
G. LABALETTE, adjoint au maire du 9^e, en charge de la démocratie locale